



LOGEMENT BRUXELLOIS

BRUSSELSE WONING



Bulletin d'information du Logement Bruxellois

LBW MAG

#23 — automne 2023

SOMMAIRE



ACTU

Résultat des élections COCOLO	4
Révision des loyers : dernier rappel.	4
Prévention incendie.	5
Cirque au balcon	6
Fresques à Potiers et à Rempart des moines	7

INTERVIEW

Pluche, une vie d'artiste	8-9
-------------------------------------	-----

FENÊTRE SUR LE PASSÉ

Rues du Meiboom, Marais et Ommegang	10-11
---	-------

INFO CHANTIER

Inauguration du complexe "Prés communs"	12-13
Nouveau visage pour le quartier "Jonction"	14

PARTENAIRES

Retour sur les fêtes de l'été	15
---	----

EN IMAGES

Retour sur nos événements et publications	16
---	----

S.C.R.L. LE LOGEMENT BRUXELLOIS. Société immobilière de service public (SISP) régie par le Code du logement. N° d'entreprise: 0403.357.276. Siège social: rue du Cardinal Mercier 37, 1000 Bruxelles.
Éditeur responsable: Lionel GODRIE, Directeur général. Comité de rédaction: Département Communication.
Diffusion: 3.825 exemplaires FR et 100 exemplaires NL. Ce magazine est imprimé sur papier certifié PEFC.



Madame, Monsieur,
Chers locataires,

Dans ce numéro, nous vous présenterons le nouveau complexe du Logement Bruxellois : "Prés communs", que j'ai eu le plaisir d'inaugurer au mois de juin. Situé à Neder-Over-Heembeek, il est composé de 18 logements modernes et économes en énergie. Cet immeuble vient donc agrandir le patrimoine de notre société de logements avec, comme toujours, une attention portée à la qualité de vie des habitants, à la diminution des charges et des impacts environnementaux.

Toujours dans la rubrique "Infos chantiers", nous vous présenterons le résultat des travaux du contrat de quartier durable "Junction", à présent terminés. Des aménagements pratiques et de qualité qui apportent une réelle plus-value pour l'ensemble des habitants du quartier de la Gare de La Chapelle-Brigittines.

Vous aurez aussi l'occasion de visualiser les fresques réalisées sur les façades de deux de nos complexes : "Potiers", actuellement en attente de réhabilitation et "Rempart des Moines - 5 blocs" qui est au cœur d'un innovant et ambitieux projet de reconstruction.

Dans les deux cas, des rencontres entre les habitants et les artistes ont permis la réalisation d'œuvres d'art uniques qui attestent du

dynamisme de vie présent sur nos différents sites. Dynamisme largement porté par des personnes engagées, créatives et bienveillantes comme les Mam's de l'espoir, qui dans un élan de courage se sont hissées à 24 mètres de hauteur sur une nacelle afin de nous faire don de leurs talents et de leur générosité et de les traduire dans une œuvre, grandiose et rayonnante, emprunte de symboles, de valeurs et de sens.

Aussi, impossible pour moi de ne pas revenir sur l'été tant il fut riche en festivités qu'il est bon de nous remémorer.

Toute ma gratitude pour l'ensemble de nos locataires qui ont permis de chaleureuses rencontres en y participant ou en les organisant. En effet, le partage, la convivialité, la solidarité et la cohésion dans nos quartiers sont au centre de ma réflexion et de mes préoccupations.

Enfin, je tiens à souligner ma plus grande admiration pour celles et ceux qui se sont déplacés ce 11 octobre pour les élections COCOLO.



Karim TAFRANTI
Président du Logement Bruxellois

"Le partage, la convivialité, la solidarité et la cohésion dans nos quartiers sont au centre de ma réflexion et de mes préoccupations"



RÉSULTAT DES ÉLECTIONS COCOLO

En raison du peu de participation ce 11 octobre, les élections COCOLO ne sont pas validées.

Le 11 octobre, vous avez été invités à voter pour élire les représentants du Conseil Consultatif des Locataires (COCOLO).

Malheureusement, le nombre de bulletins de vote n'a pas été suffisant pour valider l'élection. En effet, la réglementation qui encadre les COCOLO précise qu'il faut au minimum 5% des locataires votants pour qu'un COCOLO soit élu, et ce minimum n'a **pas été atteint**.



RÉVISION DES LOYERS : DERNIER RAPPEL

Pour les locataires qui n'auraient pas encore rendu leurs documents de révision de loyer : il est grand temps !

Chaque année, les locataires ont l'obligation d'actualiser leurs revenus et leur situation familiale (même si rien n'a changé). Cela permet d'**adapter le montant du loyer** à partir de janvier.

Vous n'avez pas encore remis les documents demandés par notre courrier du 16/08 ? Faites-le sans attendre ! Sans nouvelle de votre part, votre loyer sera porté à sa **valeur maximale**.

NOUVEAUTÉ CETTE ANNÉE

Vous avez la possibilité de faire cette démarche **en ligne**.

Munissez-vous de votre numéro de locataire, de votre avertissement-extrait de rôle (revenus 2021) et **scannez ce code QR** pour arriver sur le formulaire.



Sur ordinateur, tapez dans la barre d'adresse : **<https://form.lbw.brussels/fr>**



PRÉVENTION INCENDIE

Pour éviter les incendies, le Logement Bruxellois dispose de matériel de prévention et de défense. Mais il est indispensable que les habitants des logements soient également attentifs à limiter le risque d'incendie.

DÉTECTEURS INCENDIE

Tous les logements sont équipés de détecteurs incendie. Il est **interdit de les retirer**. S'ils émettent un "bip", c'est que la batterie est faible. Contactez le service technique du Logement Bruxellois pour demander un remplacement.



En 2024, l'ensemble des détecteurs incendie seront **remplacés**.

EVITER LES SITUATIONS RISQUÉES

- Nettoyez/changez régulièrement les filtres des hottes pour éviter l'accumulation de graisse, matière très inflammable.
- Gardez les briquets, allumettes et bougies hors de portée des enfants et loin des matériaux inflammables (rideaux, serviettes en papier...)
- Ne laissez pas de friteuse ou casserole sur la cuisinière sans surveillance.
- Débranchez le fer à repasser après usage.
- Pour les fumeurs : ne fumez jamais au lit ou sur le canapé (si vous vous endormez, le tissu peut facilement prendre feu). Eteignez bien vos cigarettes avant de les jeter.
- Conservez les liquides inflammables dans des récipients bien fermés et loin des sources de chaleur (tuyaux, boiler...)
- Ne surchargez pas vos circuits électriques : évitez de brancher plusieurs

appareils gourmands en énergie sur la même prise.

RESPECTEZ LE MATÉRIEL DE SÉCURITÉ INCENDIE

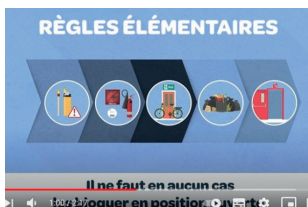
Tous les immeubles sont équipés d'**extincteurs** et, suivant les cas, de **lances incendie**. Veuillez les laisser sur leurs crochets et ne pas les dégrader, car ils peuvent sauver des vies. Chaque année, le Logement Bruxellois remplace entre 200 et 300 extincteurs volés ou endommagés !

SI VOUS VOYEZ UN DÉPART DE FEU

S'il s'agit d'une petite flamme, vous pouvez l'éteindre en jetant un **tissu humide** dessus ou en utilisant un **extincteur**. Si le feu est plus important, appelez immédiatement le **112**.

PORTES COUPE-FEU

En cas d'incendie dans les espaces communs : **si votre logement est équipé d'une porte coupe-feu (RF)**, reconnaissable à ce sigle sur le chant de porte, il ne faut pas quitter votre logement, mais appeler les pompiers et placer un torchon humide dans le bas de porte pour éviter la fumée. Attendre l'arrivée des pompiers côté fenêtre.



RETROUVEZ LES CONSEILS ANTI-INCENDIE EN VIDÉO !





CIRQUE AU BALCON

Le temps d'un après-midi, la cité Hellemans et la plaine Pieremans ont accueilli un duo d'acrobates, pour un spectacle au cœur des habitations.

NAISSANCE DU PROJET

Le "**Cirque au balcon**" ce sont des spectacles en plein air, gratuits et à proximité directe des immeubles de logement.

Ce projet a débuté en 2020, lorsque les restrictions liées au Covid ont éloigné le public et les artistes. Des troupes de cirque sont venues donner des représentations **au pied des immeubles**, pour le plus grand plaisir des habitants, qui pouvaient les regarder depuis leurs fenêtres.

"Après 2020, 2021 et 2022, nous ne pouvions nous arrêter là !" explique Patrick Gautron, coordinateur du projet. "Ces trois années d'expériences diverses et variées nous ont donné envie de continuer à proposer des spectacles hors les murs, pour un public adulte et familial ne se rendant pas dans les salles."



Photo : La Roseaie



"LUDO ET ARSÈNE" AU COEUR DES MAROLLES

Au son de la fanfare "Brussels Bayou Orchestra", le duo "Ludo & Arsène" (Be Flat) a réalisé plein d'**acrobaties** sur le mobilier urbain.

Les deux acrobates et leur échelle s'accrochent, se suspendent, et font de la rue un véritable terrain de jeu. Ils se laissent volontiers distraire par les spectateurs, qui ajoutent leur touche au spectacle.



Photo : La Roseaie



FRESQUES À POTIERS ET À REMPART DES MOINES

La couleur s'invite sur les façades de deux de nos bâtiments !

POTIERS

À l'occasion des **30 ans de Beliris**, une fresque a été réalisée sur la façade de l'immeuble "Potiers 2-4". L'immeuble est actuellement vide, en attente de travaux.

Cette fresque a pour objectif de mettre **le quartier et ses habitants** à l'honneur.

Deux ateliers ont été organisés entre les habitants et les artistes. Une fois le projet finalisé, des pochoirs ont été réalisés afin de parsemer la façade d'une multitude d'éléments décoratifs et colorés, évoquant la vie de quartier.

Ce projet est initié et financé par Beliris, avec le soutien et la complicité du Logement Bruxellois.



REMPART DES MOINES

L'artiste bruxellois **Dema** et le groupe des **Mam's de l'Espoir - Femma asbl** et **New Brussels asbl** ont collaboré pour réaliser une fresque sur une façade d'une des tours de Rempart des Moines. Le résultat : une œuvre participative intitulée **"Mémoires – héritages – transmission"**. Elle exprime la mémoire des femmes, leur héritages culturels et la transmission intergénérationnelle.

Cette fresque pleine de couleurs et de légèreté a été réalisée dans le cadre des 10 ans du **Parcours Street Art** de la Ville de Bruxelles. Elle a été inaugurée le 27/09 en présence des artistes et de l'Echevine de la Culture.



PLUCHE, UNE VIE D'ARTISTE

"Pluche" refuse qu'on l'appelle autrement. C'est son nom d'artiste ; un nom qui date de l'époque où elle était marionnettiste dans des émissions TV pour enfants. Dessinatrice hors pair, elle a sillonné le désert et ses paysages, qui l'ont profondément marquée.

BONJOUR PLUCHE. POUVEZ-VOUS VOUS PRÉSENTER ?

Je suis de la région de Liège, je suis arrivée à Bruxelles en 1961. J'étais douée pour l'interprétation, mais je n'étais pas très à l'aise de jouer comme actrice. Quand j'ai rencontré les marionnettes, ça a été la révélation, c'était vraiment fait pour moi ! On peut tout faire et tout dire, avec les marionnettes...

C'étaient les débuts de la télévision. J'ai eu la chance de faire une émission par semaine, avec le "Théâtre de l'enfance". Le public réagissait bien, c'était formidable.



Nicole Nypels, alias "Pluche" et sa marionnette

J'ai également travaillé au Musée d'Afrique centrale. C'est là que j'ai découvert la préhistoire et ces magnifiques témoignages de nos origines que sont les peintures préhistoriques.

QUELLE EST VOTRE RELATION AVEC LE DÉSERT ?

J'ai eu la chance de participer à de nombreuses expéditions dans le désert du Sahara, où j'ai réalisé des illustrations fidèles de peintures rupestres. Nous avons parcouru des dizaines de kilomètres, à une époque où il n'y avait pas de tourisme. C'était magnifique.

J'ai une mémoire photographique. Quand j'étais là-bas, j'observais, je retenais tout, et à mon retour, je dessinais tout ce que mes yeux avaient vu.

Malheureusement, à force de dessiner 9h par jour, j'ai perdu l'usage de ma main droite... J'ai dû apprendre à utiliser ma main gauche. Mais je ne sais plus faire ce que je faisais avant.



Pluche a réalisé les dessins scientifiques pour un ouvrage sur les vestiges de la préhistoire



" L'anonyme reporter " - dessin de Pluche

LOCATAIRE DU LOGEMENT BRUXELLOIS, VOUS AVEZ EMMÉNAGÉ DANS CET IMMEUBLE, "ROUE" IL Y A QUELQUES ANNÉES. COMMENT VOUS SENTEZ-VOUS ICI ?

Avant, j'habitais aux "5 blocs", à Rempart des Moines et l'immeuble était en mauvais état. J'ai dû déménager ici ; on est d'ailleurs quelques-uns à venir des 5 blocs... Maintenant, je suis dans un appartement tout neuf, impeccable ; j'ai l'impression d'être à l'hôtel !

Par contre, je trouve que le quartier est trop calme. Il ne se passe pas grand-chose, il n'y a pas de vie de quartier.

Ce que je préfère ici, c'est la vue. Je suis au 11^e et dernier étage. J'ai la vue sur la ville, le chemin de fer et je suis à hauteur des oiseaux; je les vois voler et il y en a même qui ont niché sur ma terrasse ! Moi, je n'ai pas la télévision, donc ma télévision, c'est ma fenêtre. J'ai besoin de cette sensation d'espace...



L'immeuble "Roue", construit en 2018



RUES DU MEIBOOM, MARAIS ET OMMEGANG

A proximité du parc Botanique et de la rue Neuve, les immeubles des rues du Meiboom, du Marais et de l'Ommegang comptent trois barres d'immeubles parallèles, datant des années '50 et '60.

Dans les années 1950, le Foyer Bruxellois projette de construire trois tours de logements en contrebas de la gare du congrès.

Les finances sont un point important pour la Société Nationale des Logements à Bon Marché, qui participe au financement. Les bâtiments seront construits selon les procédés les plus économiques. Seuls quelques embellissements seront permis pour le bâtiment "Meiboom" *"d'une apparence plus soignée car à proximité immédiate avec le nouveau boulevard de la Jonction"*.

La première phase permet la construction de la tour du **Meiboom**, qui compte 70 loge-

ments. Elle sera louée en 1958.

Les deux autres bâtiments, situés **rue du Marais et rue de l'Ommegang**, seront construits de 1961 à 1964. L'ensemble applique les principes de rigueur pour les constructions sociales des années '60 : des tours séparées par une esplanade et orientées de manière à avoir un maximum d'ensoleillement.

Les trois immeubles (204 appartements au total) ont été **renovés en 2019**. Les travaux ont permis d'isoler les bâtiments, d'installer des chaudières à condensation, des extensions pour les cuisines, et de nouvelles terrasses.



Rue de l'Ommegang, 1965



Rue de l'Ommegang, de nos jours



Les trois immeubles, vers 1965

L'OMMEGANG, UN CORTÈGE GRANDIOSE

L'**Ommegang** est une tradition Bruxelloise qui remonte à 1348. Il s'agit d'une **procession** à travers la ville, en l'honneur de Notre-Dame des Victoires, protectrice (avec Saint Michel) de Bruxelles. Pendant des dizaines d'années, elle sera l'une des fêtes les plus importantes de la ville.

Au fil des siècles, cette marche religieuse s'éteint.

En 1930, l'Ommegang est rétabli, mais sous un thème différent : il s'agit désormais d'un cortège historique qui reconstitue l'arrivée fastueuse de **Charles Quint** dans la ville en 1549.

Chaque été, l'Ommegang rassemble environ 1400 figurants en costumes d'époque et attire de nombreux spectateurs.

Source :

https://fr.wikipedia.org/wiki/Ommegang_de_Bruxelles

LE MEIBOOM, UN ARBRE EN VILLE

Le nom de la rue du Meiboom fait référence à la plus ancienne tradition bruxelloise : la plantation du Meyboom, l'**arbre de mai**.

Depuis 1308, chaque 9 août, un hêtre coupé en forêt de Soignes le matin même, doit être planté à l'angle des rues des Sables et du Marais, et ce avant 17 heures. Cet arbre, l'arbre de la joie, commémore une victoire des bruxellois sur les louvanistes.

L'évènement est accompagné de fanfares, de trois "géants" et d'une foule nombreuse.

Source :

<https://www.meyboom.be/>



Le transport du "Meyboom"



Les reconstitutions historiques de l'Ommegang



INAUGURATION DU COMPLEXE "PRÉS COMMUNS"

Un nouveau complexe de logements sociaux a été acquis par le Logement Bruxellois. Il accueille désormais 18 nouvelles familles.

Quelques semaines après l'emménagement des locataires, nous avons célébré l'inauguration du complexe "**Prés Communs**" à Neder-Over-Heembeek. Sous un soleil radieux, des membres du Logement Bruxellois et de la SLRB, ainsi que plusieurs personnalités politiques étaient présents pour marquer le coup !

DES LOGEMENTS DANS UN CADRE VERDOYANT

Les logements du complexe "Prés Communs" font l'unanimité : ils sont modernes, agréables, et économes en énergie.

Chaque appartement dispose également d'une **terrasse** qui donne sur l'intérieur de l'îlot.

Le complexe se compose de **16 appartements**, dont 2 sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Élément à noter, il comporte également **2 maisons** unifamiliales, très rare dans notre patrimoine (24 maisons au total).

Le complexe dispose également de 14 places de parking et d'un local vélos.

L'immeuble dispose aussi d'un jardin commun. Celui-ci se situe derrière le grand jardin de l'immeuble "Biebuyck", inauguré en 2021.

Tous ces espaces verts constituent un bel îlot de fraîcheur et contribuent à la biodiversité !





De gauche à droite : Dorien Robben, Yves Lemmens, Lionel Godrie, Karim Tafranti, Philip Veevaete, Philippe Close, Jeffrey Vanderdonck, Lydia Mutyebele Ngoi, Marijke Vanderschleden, Nawal Ben Hamou

LA STRATEGIE D'ACQUISITION CLÉ-SUR-PORTE

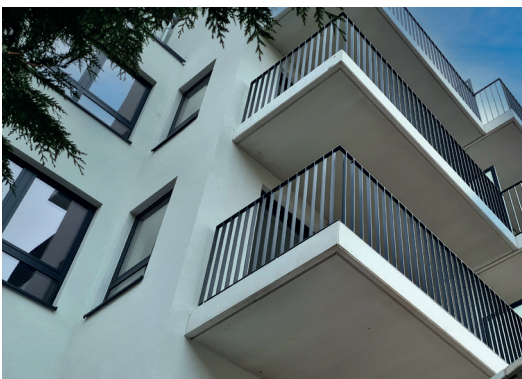
Actuellement, plus de 50.000 ménages sont en attente pour obtenir un logement social.

Pour répondre à ce besoin de logement, la Région de Bruxelles-Capitale a développé une stratégie d'acquisition "**clé-sur-porte**".

Le principe : acheter des immeubles déjà construits par des promoteurs privés, pour en faire du logement social.

C'est le cas notamment pour ce complexe "Prés communs". L'objectif est d'étendre aussi rapidement que possible le parc public de logements à destination des publics les plus fragilisés en développant une collaboration "win-win" avec les promoteurs, développeurs et constructeurs immobiliers.

A ce stade, la méthode a déjà porté ses fruits avec plus d'**un millier de nouveaux logements** sociaux acquis en quelques années au niveau régional.





NOUVEAU VISAGE POUR LE PARC DES BRIGITTINES

Après 3 ans de travaux, les habitants du quartier peuvent désormais profiter d'un espace public flambant neuf propice aux rencontres, à la détente et aux jeux.

Les abords du complexe Brigittines (151 logements) ont bénéficié d'un réaménagement complet dans le cadre du **Contrat de Quartier Durable "Jonction"**.

Le nouveau **parc des Brigittines** accueille des espaces de repos et de détente ainsi qu'un mur de jeux de 300 m² avec des toboggans, des trampolines, des murs d'escalade, des balançoires ou encore des bacs à sable.

Il dispose d'un tout nouveau revêtement de sol perméable et compte 40 nouvelles plantations.

Les **sportifs** bénéficieront d'un terrain mixte basket-ball/football, d'une zone de fitness, d'une piste d'athlétisme de 50 mètres, mais aussi de deux terrains de pétanque.

Un grand atelier de formation (700m²) a également vu le jour le long de la rue du Miroir.

Par ailleurs, la dalle qui surplombe ce parc a également fait peau neuve.

Véritable lieu de vie, elle accueille maintenant une **fresque** colorée et réalisée par l'artiste Vincent Glowinski (Bonom) avec les habitants de l'immeuble dans le cadre du 101^e % de la SLRB.

Cette dalle est désormais reliée au parc grâce à un **mur de jeux** dont les "fameux" toboggans font déjà la joie des nombreux enfants du quartier.





RETOUR SUR LES FÊTES DE L'ÉTÉ

De juin à septembre, de nombreuses fêtes sont venues animer les différents quartiers de notre patrimoine et vous avez été nombreux à en profiter !

FÊTES DES VOISINS

En juin, les locataires de **Prés Communs** ont partagé un moment avec leurs voisins de l'immeuble à côté. Les enfants de **Haren** ont pu profiter d'un château gonflable et de barbe à papa, sous un soleil radieux. Des jeux étaient également prévus pour les plus petits le 18 juin du côté de **Chantier-Houthulst**.

En juillet, **Rempart des Moines** et ses 5 blocs étaient en fête ! Musique, ateliers et animations étaient au rendez-vous.

En septembre, nos locataires de **Versailles** ont vécu une journée haute en couleurs grâce aux nombreuses activités, dont une brocante, tandis que les habitants de **La Cambre** se sont réunis autour d'un barbecue.



ET D'AUTRES MOMENTS CONVIVIAUX

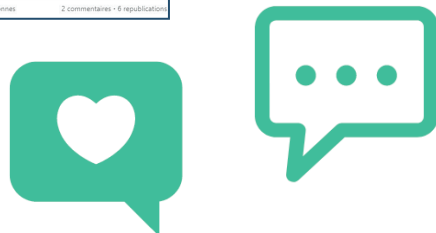
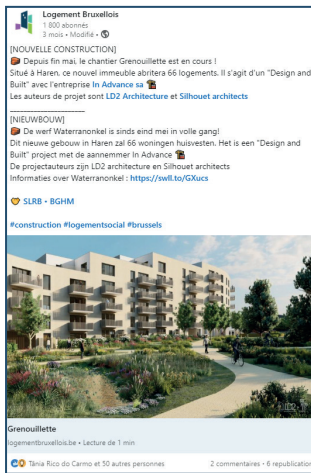
Les habitants des Marolles n'ont pas eu le temps de s'ennuyer cet été. Ils ont pu s'amuser lors des ateliers Dardaar à la **Cité Hellemans** ou encore assister à l'inauguration de la fresque rue de la **Philanthropie**. "Querelle Ma Belle" a battu son plein tous les vendredis de septembre et d'autres événements ont été organisés, comme un goûter dans la cour de la rue **Haute**, la fête "Rêves de quartier" à **Minimes**.

Du côté d'Anneessens, les jeudis de l'été étaient synonymes d'apéro à **Potiers**. "Bruxelles en vacances" s'est invité également deux fois dans le quartier, en juin et septembre.

Nous tenons à remercier toutes les personnes et toutes les associations qui ont permis ces moments de partage !



AU TOP SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX



Le Logement Bruxellois
Rue du Cardinal Mercier, 37
1000 Bruxelles

02/435.28.00 | www.logementbruxellois.be

